



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil municipal
se tiendra à la Mairie de Risoul (Salle Jean ESCOFFIER)

Le jeudi 06 février 2020 à 19h00

Ordre du jour

Désignation du/de la secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Ajout et/ou retrait de délibérations.

INFORMATIONS - DÉCISIONS ADMINISTRATIVES DU MAIRE

- Impression du bulletin municipal (Hiver 2019/2020) ;
- Contrat de mise à disposition de personnel intérimaire HAER ;
- Confirmation du devis EURL MT Jardins ;
- Acte modificatif d'une régie de recettes – Piscine ;
- Annule et remplace la décision n°2019-11-002 du 13/11/2019 ayant le même objet ;
- Convention précaire et révocable pour l'exercice d'une activité « Baptêmes de l'air parapente » ;
- Convention précaire et révocable pour l'installation et la pratique d'une activité « Baptêmes de chiens de traîneau » en forêt communale relevant du régime forestier ;
- Attribution d'un marché de fourniture d'électricité pour les contrats d'une puissance supérieure à 36kva ;
- Contrats appartements du personnel saisonnier affecté à la station de Risoul ;
- Places de stationnement restaurants d'altitude ;
- Convention de location d'un terrain pendant les vacances de Noël 2019 et février 2020 ;
- Convention précaire et révocable pour la pratique d'une activité « Snake gliss » ;
- Convention d'occupation du domaine privé avec la SARL ARCELLI ;
- Convention d'occupation du domaine privé avec Mme HERMITTE ;
- Approbation d'un devis portant remplacement de la porte de l'Office de Tourisme ;
- Signature d'une convention de mise à disposition d'agents de sécurité privés pendant la saison d'hiver ;
- Bail location Pente Sébastien appartement « au-dessus de la mairie » La Rua 05600 Risoul ;
- Place de stationnement « Activité chiens de traîneaux » ;
- Place supplémentaire restaurants d'altitude ;
- Convention précaire et révocable pour une occupation précaire du domaine privé de la commune ;
- Renoncement à convention précaire et révocable pour une occupation précaire du domaine privé de la commune ;
- Convention de participation au financement du bulletin municipal de l'hiver 2019/2020 ;
- Désignation de la SELARL APA&C dans le cadre du recours formé par l'association RAP devant Tribunal administratif de Marseille à l'encontre de l'acte de cession des terrains et de la convention d'aménagement touristique avec la société HLBC Promotion ;
- Convention de mise à disposition ponctuelle de la salle « Bien-être » du centre aqualudique SKISEO ;
- Convention de prestation de service restauration du personnel communal affecté à la Station ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - INTERCOMMUNALITÉ

- Approbation des comptes administratifs ;
- Approbation des comptes de gestion ;
- Affectation des résultats ;
- Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrite par le Centre de Gestion des Hautes-Alpes pour le risque « Prévoyance » et approbation du montant de participation financière ;
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours Populaire ;
- Attribution d'une aide exceptionnelle à une famille de Risoul en difficulté financière ;
- Demande de remboursements du parking P2 ;
- Autorisation donnée au Maire de signer un bail emphytéotique administratif avec l'ESF de Risoul ;
- Modification de la délibération n°2019-91 du 05 novembre 2019 portant création de tarifs pour la parution d'encarts publicitaires dans le bulletin municipal ;
- Modification des statuts du SYMEnergie 05 ;
- Autorisation donnée au Maire de signer tous documents utiles avec la copropriété du Forum et la CCGQ dans le cadre du projet de cabinet médical ;
- Convention de prestations d'hydrocurage et d'inspection visuelle des réseaux avec la CCGQ ;
- Demande d'une subvention dans le cadre du programme régional « Contrat Station de demain » ;
- Vente d'un garage au sein de la copropriété du Forum ;

URBANISME – TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – DOMAINE SKIABLE

- Délibération fixant les modalités de la concertation préalable de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme ;
- Délibération de principe pour la construction d'un nouveau parking couvert ;
- Avenants aux marchés de travaux relatifs au centre aquatique et de détente ;
- Convention de raccordement électrique du centre aquatique et de détente ;
- Avenant à la convention pluriannuelle de pâturage bovin ;
- Lancement d'une procédure de distraction du régime forestier d'une partie de la forêt communale ;
- Classement de voiries dans le domaine public communal ;
- Ajout d'un tarif dans la chaîne de secours sur piste ;
- Convention avec le Conseil départemental pour la mise en œuvre du PIDA « Route » ;

ENFANCE – SCOLAIRE – TOURISME – SPORTS - CULTURE

- Mise à jour de la grille de tarif du centre aqualudique SKISEÔ ;
- Approbation du règlement intérieur du centre aqualudique SKISEÔ ;
- Approbation du POSS du centre aqualudique SKISEÔ ;
- Approbation de la convention pour l'accueil de la course cyclosportive « Haute Route Alpes » ;

DIVERS

Risoul le 30 janvier 2020,


Le Maire
Max BREMOND

